

Michel Trésallet

62 avenue Victor Hugo
19000 Tulle – tél : 05 55 20 01 62
mail : michel.tresallet@sfr.fr

En lisant les lettres qu'un ancien SS m'envoie 65 ans après son passage à Tulle,

Je pense à tous ces villages du Sud Ouest qui ont été victimes de crimes de guerre perpétrés par la division SS "Das Reich" quant elle remonte de Montauban vers le nord, et dont on ne parle jamais.

Je pense à ces femmes, dont ma mère, qui erraient dans le quartier se Souillac à Tulle, en quête de nouvelles de leurs maris raflés le matin du 9 juin 1944. Elles étaient raillées, insultées par des SS qui festoyaient dans leurs camions après avoir pillé les magasins de la ville. Ils les interpellaient en français. C'étaient des "enrôlés de force" ou des volontaires ?

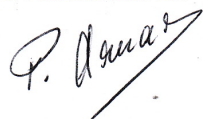
Je pense à ces 642 victimes d'Oradour et à Robert Hébras obligé de justifier ses propos devant un tribunal

-
- **Pierrette ARNAL/BARRAT** – Résistante (membre du **Bureau Résistance Ouvrière**) – Infirmière à la Manufacture d'Armes de Tulle de 1939 à 1946).
 - **André BURGOS** – Résistant – Déporté du 9 juin 1944 – Ancien de Dachau.
 - **Daniel ESPINAT** – Ancien du Corps Franc Libération de Tulle.
 - **Jean FRAYSSE** – Combattant Volontaire de la Résistance – Déporté du 9 juin 1944 - Ancien de Dachau / Mathausen.
 - **Jacques MARTINIE** – Résistant (membre du **Bureau Résistance Ouvrière**) – Otage, rescapé du 9 juin 1944 (Il avait 17 ans).
 - **Marie-Louise VAUX** – Femme de Résistant – Témoin des événements de Tulle.
 - **Jean VIACROZE** – Résistant – Déporté du 9 juin 1944 – Ancien de Dachau.

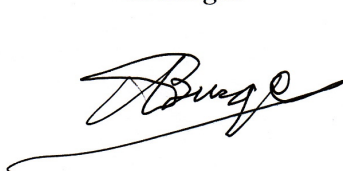
Nous sommes étonnés et choqués que Robert Hébras n'ait reçu aucun soutien des différentes instances municipales et régionales dans ce procès que lui font d'anciens soldats de la division SS "Das Reich".

Nous, témoins de ces journées tragiques de Tulle, tenons à assurer Robert Hébras et Michel Trésallet de notre amitié et de notre soutien.

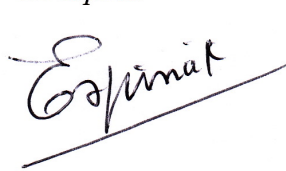
P. Arnal/Barrat



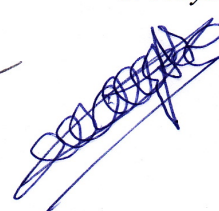
A. Burgos



D. Espinat



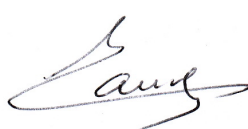
J. Fraysse



J. Martinie



M.L. Vaux



J. Viacroze



Oradour - Procès autour d'un ouvrage qui fait polémique

Les Associations des évadés et incorporés de force (ADEIF) du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont assigné Robert Hébras, auteur d'un ouvrage sur le drame d'Oradour, devant le TGI de Strasbourg.

Dans Oradour-sur-Glane, le drame heure par heure, Robert Hébras, un de deux survivants du massacre d'Oradour encore en vie — ils étaient six — a voulu témoigner de l'horreur de la tuerie dans laquelle il a perdu sa mère et ses deux sœurs, mais aussi de nombreux amis. On se souvient que la division SS « Das Reich » avait tué 642 hommes, femmes et enfants, ce 10 juin 1944, anéantissant tout le village...

Modification en 2004

Sorti en 1994, son ouvrage a ému les représentants de Malgré-Nous qui se sont rendus à Oradour, dans le sillage de Roland Ries et des autres élus alsaciens, à partir de 1999. Il y évoquait la présence de « quelques Alsaciens enrôlés soi-disant de force dans les unités SS » et, un peu plus loin, en sa qualité de témoin au Procès de Bordeaux en 1953, ajoutait : «Aucun de ces enrôlés de force ne put apporter la moindre preuve de son enrôlement.» Des négociations entre l'ADEIF et Robert Hébras ont abouti à ce que l'auteur modifie son texte en 2004. Et rajoute une phrase pour expliquer que l'incorporation de force fut «le plus grand malheur pour l'Alsace et la Moselle». Ce qui «aurait pu calmer les esprits».

Volonté délibérée ou négligence de l'éditeur ? Le troisième tirage, fin 2008, reprenait le texte original. Et malgré plusieurs interventions de l'ADEIF, la version non corrigée était toujours en vente, en avril 2009, au Centre de la Mémoire d'Oradour. D'où le procès, hier matin, devant la 1^{re} Chambre civile du TGI de Strasbourg. « Nous demandons que ces ouvrages soient retirés de la circulation mais nous voulons aussi savoir combien il y a de livres publiés », a réclamé M^e Lilyane Anstett, au nom des deux associations. Leurs présidents, le général Bailliard et M^e Yves Muller, étaient absents « pour ne pas influencer le tribunal ». « Mais nous voulons savoir combien de personnes ont lu ces contre-vérités », s'insurge le responsable bas-rhinois.

Représentant l'éditeur Chemin de la Mémoire, M^e Sophie Delahaie-Roth a jugé ces demandes «sans fondement puisqu'aujourd'hui, l'édition a été modifiée». Elle n'a cependant pas été capable de répondre à la seule question du président Édouard Mazarin, demandant quelle édition est en vente actuellement... Sur le fond, M^e Anstett avait rappelé longuement que la réalité de l'incorporation de force n'est plus contestée, et qu'« il n'y avait pas d'échappatoire possible pour les 130 000 jeunes gens (dont 30 000 ont été tués) », obligés de servir sous l'uniforme allemand. Elle a lu également la note des Renseignements généraux, attestant dès 1951 qu'«aucun des 13 Malgré-Nous présents à Oradour n'avait contracté d'engagement volontaire». Enfin, elle a tenté de démontrer que bien que témoin du massacre, « Robert Hébras n'est pas dispensé du devoir d'objectivité ».

Forcés, mais coupables

« Robert Hébras, qui a 85 ans, a effectué un grand travail personnel pour accepter de modifier son édition », a soutenu son conseil, M^e Philippe Gaffet de Limoges, en se défaussant sur l'éditeur. Comme témoin, Robert Hébras bénéficie cependant du droit à « la liberté d'expression, même si ses propos très mesurés, y compris dans la première édition, ne font pas plaisir », a-t-il affirmé. A l'entendre aussi, « ce n'est pas parce que les Malgré-Nous présents à Oradour étaient forcés d'entrer dans les Waffen-SS, ce qui leur valut des circonstances atténuantes, qu'ils n'étaient pas coupables de leurs actes ». «Plutôt qu'une amnistie, vécue comme une injustice dans le Limousin, c'est une grâce qu'il eût fallu après le Procès de Bordeaux», a relevé M^e Gaffet. C'est dire que plus de 56 ans après le massacre, la lecture n'est toujours pas la même dans les deux régions. Le tribunal se prononcera le 4 octobre.

Yolande Baldeweck

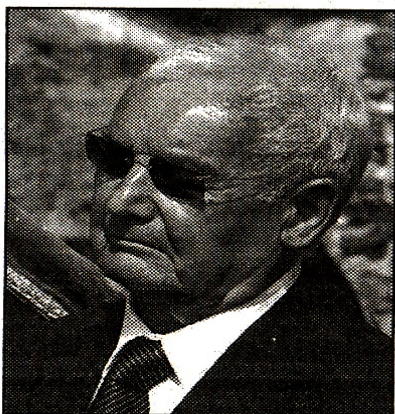
Sources : <http://www.lalsace.fr/fr/permalien/article/3735752/Proces-autour-d-un-ouvrage-qui-fait-polemique.html>

Robert Hébras :

Il allait avoir 19 ans le 10 juin 1944. Il a été rassemblé dans une grange avec d'autres hommes d'Oradour. Les SS les ont abattus au pistolet mitrailleur et ont mis le feu au bâtiment (Il ont opéré de la même manière dans différentes maisons du village). Il a été blessé et a fait le mort. Il a pu s'échapper des flammes. Après avoir été soigné de ses blessures et de ses brûlures, il a rejoint la résistance FTPF.

le 10 juin 1944, il a perdu sa mère et deux sœurs dont l'une de 9 ans

Il a écrit plusieurs livres dont "ORADOUR-SUR GLANE – Le Drame heure par heure" traduit en anglais.



ROBERT HÉBRAS SURVIVANT DU MASSACRE AUTEUR DE L'OUVRAGE POURSUIVI

«Je suis soulagé, car je ne suis responsable de rien».

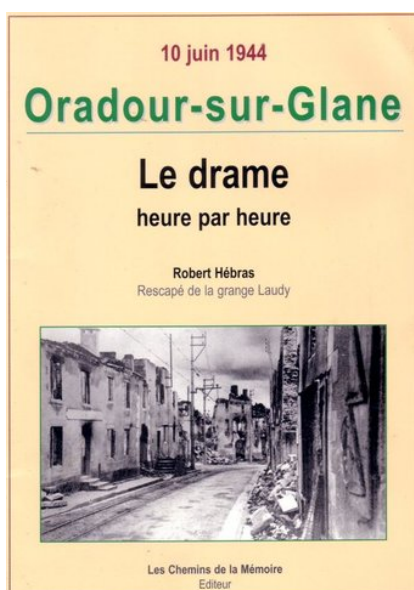
Je n'ai toujours pas compris pourquoi on m'a attaqué en justice pour cela.

Je ne me suis jamais prétendu historien, mais j'ai simplement

témoigné du drame que j'ai vécu. Les soldats que j'ai vus étaient tous pareils. Je n'en ai vu aucun qui rechignait au travail. Sur les 140 soldats il y avait 28 Malgré-nous qui apparaissaient aussi volontaires que les autres. Ils ont exécuté les ordres sans état d'âme. Quand nous nous sommes évadés de la grange, je savais que si l'un de ces hommes m'avait vu, il m'aurait tué. D'ailleurs, l'un de mes camarades d'évasion a été exécuté, même s'il est impossible de savoir si ce fut par un Allemand ou un Alsacien.

document : l'ECHO mardi 5 octobre 201

Livre de R.Hebras



Oradour-sur-Glane

Le drame Heure par heure

Robert Hébras avait 19 ans lorsque, le 10 juin 1944, sa vie a basculé dans l'horreur. Quelques heures ont suffi pour qu'il perde tout : sa famille, ses biens et les empreintes de son passé.

Les S.S. ont appliqué un plan diabolique fort bien préparé : rayer de la carte un bourg et supprimer tous les témoins possibles de leur sauvagerie sanguinaire. Très peu ont pu échapper à ce massacre qui a fait 642 victimes. Une femme et cinq hommes ont pu fuir l'enfer de la tuerie. Robert Hébras était l'un d'eux. D'autres ont pu déjouer la vigilance des tortionnaires en se cachant dans des abris de fortune.

Après de longues années de silence, Robert Hébras parle enfin du drame qu'il a vécu, de la stratégie et de la détermination des S.S., des tortionnaires qui furent seulement quelques-uns à être jugés pour répondre de leur crime devant la justice et du défi que les survivants ont dû relever. Et puis, de tous ces êtres qui, ce jour-là, étaient à Oradour. Toutes ces femmes, ces enfants, ces hommes qui se réjouissaient du débarquement des Alliés qui avait eu lieu quatre jours auparavant. Sans doute ont-ils tous cru à la fin de cette guerre qui n'en finissait plus. Mais voilà, des hommes en ont décidé autrement en réalisant un génocide inqualifiable. Ils ne connaîtront jamais les joies de la Libération, car une folie meurtrière s'est abattue sur eux. Ils sont tous morts sans avoir jamais compris pourquoi.

Ce récit vous permettra non seulement de comprendre le déroulement des événements d'heure en heure, mais également de mesurer la détresse des victimes face à leurs bourreaux. Si le temps des antagonismes est révolu un demi-siècle après, il ne faut pas pourtant oublier les conséquences qu'engendre le fanatisme.

Puisse-t-il vous permettre de vous en souvenir et de ne pas oublier.

ISBN 2-84702-005-5
5 euros



9 782847 020052

Michel Trésallet :

J'avais 6 ans lorsque les SS sont venus arrêter mon père lors de la rafle générale qu'ils ont faite dans Tulle le 9 juin 1944. Celui-ci faisait parti des "légaux" depuis 1943 (résistants ayant conservé leur activité civile). Il a rejoint la clandestinité en février 1944 après avoir été arrêté deux fois par la gestapo, sur dénonciation.

Dans mon livre « CAHIERS POUR LA MEMOIRE » je dis :

p.20 : « Pour certains, l'obligation de s'enrôler est avérée. Pour d'autres, je suis sûr qu'ils ont rejoint les rangs des Waffen SS de leur plein gré, sinon avec enthousiasme. D'autres Français n'ont-ils pas formé la division SS "Charlemagne" ? »

p.33 : « Quant aux deux Malgré-nous (Ch.Buch. et E.Schneider.) ... Leur condition " d'Alsaciens enrôlés de force " est donc, plus que sujette à caution. Plus loin on verra qu'ils ne peuvent qu'avoir participé activement aux différents actes de barbarie perpétrés par la Das Reich. ».

Depuis la sortie de ce livre je suis la cible d'un individu, Ch.Buch, se qualifiant de "malgré-nous" c'est à dire "incorporé de force" dans la division SS Das Reich. Je n'avais pas répondu à ses premières lettres, pour ne pas prêter le flanc à la provocation



Cahiers pour la mémoire

Tulle, juin 1944

C'est la guerre. Tulle, comme toutes les villes occupées par les Allemands, a son lot de privations, de rationnement, de souffrances, de peurs, de pleurs. Elle a ses résistants, mais aussi, ses collaborateurs, ses traîtres... Cette ville connaîtra le sommet dans l'horreur le 9 juin 1944.

Mon père est mort dans un camp de déportation. Le dernier souvenir que je garde de lui, est celui de deux immenses soldats allemands s'encadrant dans la porte de notre chambre pendant qu'il se penche sur notre lit pour nous embrasser. Il me semble qu'il était très tôt le matin, nous avions été réveillés...

Les témoins directs disparaissent petit à petit. Certains veulent salir la Résistance et dédouaner les assassins. Ils n'osent pas agir directement, ils déforment le déroulement des faits de façon à ce que les responsabilités changent de camp.

Je compare dans ce livre les témoignages disponibles : inexactitudes volontaires dans des récits qui se veulent témoignages, mises en scènes tendancieuses qui voilent la vérité...

La rumeur s'empare de l'histoire.

Je suis révolté.

Michel Trésallet

ISBN : 2-35192-043-0



Éditions de la Veytizou
87130 NEUVIC-ENTIER
Tél. : 05 55 69 71 24

Prix : 15 €

Charles Buch : de Strasbourg

Ancien SS soi-disant incorporé de force dans la division "Das Reich". Auteur du volumineux courrier dont j'ai sorti quelques paragraphes significatifs de son engagement dans les SS (voir extraits de lettres) mais aussi – <http://www.malgre-nous.eu> (les incorporés de force face à leur destins)

Extraits des lettres que Ch. Buch m'a envoyées
(Les passages en gras ou soulignés le sont par moi)

Buch à Trésallet 26/11/2007

Page 2 (Au sujet de Tulle) **... Etes-vous conscient de la monstruosité de vos propos ? LES TERRORISTES français ne pouvaient pas escompter de pouvoir bouler les Allemands hors de France. Il fallait attendre le débarquement de Alliés en Normandie qui pouvait et qui a réalisé tout cela.**

... Grace à l'intervention d'Elimar Schneider, deux jeunes gens dont Pierre Torquebiau, furent sauvé de la pendaison et quand Walter a vu le soldat incorporé de force et le jeune Troquebiau se tomber dans les bras en pleurant tous les deux, Walter a arrêté son travail, touché par cette image ...

... Nous étions, tous les 3000 incorporés dans la Das Reich, donc 3000 gamins de 18 ans environ.

Je suis étonné de votre silence au sujet d'Oradour. **Oui Monsieur Trésallet, la réaction de mon Bataillon a été pour moi une preuve formelle de l'inexistence d'un quelconque ordre de massacre des femmes et des enfants dans l'église d'Oradour.** Et là vous ne pouvez pas semer le doute !

Annexe à la lettre du 26/11/2007

B. à F. (lettre ouverte)

Page 1 **... Je peux vous dire, après avoir subi l'entraînement des Waffen SS, qui était très dur, on n'a pas fait de nous des tueurs sans cervelle ...**

... Quand et pourquoi les Allemands ont-ils commencé à répandre la terreur en France Voudriez-vous me dire ce qui a été la cause et qui a en premier semé la terreur contre l'occupant ? Il s'agit donc de la part des troupes allemandes de légitime défense. Quelle armée au monde se laisse anéantir par les maquisards, les hommes de l'ombre qui tirent en embuscade

Page 2 **... Dans le livret militaire du soldat SS, le pillage était interdit sous peine de mort, alors vous pouvez me croire aucun soldat n'avait envie de courir ce risque et aucun officier n'aurait toléré cela.** Ce qui était toléré pour emporter soit un drap ou une couverture pour son usage personnel ou des aliments-provisions mais rien de plus.

D'ailleurs au procès de Bordeaux il n'y avait aucune preuve de pillage à Oradour. C'est impensable le pillage systématique.

... Vous parlez très facilement des scènes de violence des SS, mais vous oubliez de fournir les causes de ces actions. Je n'ai jamais été témoin de massacre de personne sans que des coups de feu furent tirés sur la troupe.

Au sujet de l'attaque de Tulle

... La troupe Waffen SS a découvert dans l'avenue Bournazel 40 soldats allemands assassinés dont l'un tenait dans sa main un bâton avec un tissu blanc. Cette troupe de 40 soldats s'était rendue aux F.T.P.F. et furent assassinés et affreusement mutilés, le sexe planté dans la bouche. Voilà le travail des F.T.P.F. et vous pensez que les Allemands allaient les enterrer en prononçant un amen.

Les F.T.P.F. ont pris un risque et des innocents ont payé le prix

... Les F.T.P.F. ignoraient-ils les représailles quand la troupe allemande se trouve devant 40 cadavres des leurs avec le sexe dans la bouche.

Annexe à la lettre du 26/11/2007 B. à W. 11 juin 2003

Page 3 et 4 **Après ce que j'ai pu découvrir, vous me permettez de réfuter votre hypothèse, car le drame d'Oradour est un accident. Oradour ayant été prévenu de l'arrivée de la troupe allemande, je pense qu'un maquisard, de peur que le stock d'armes et munitions ne tombe entre les mains des Allemands, a tout simplement posé un explosif avec mèche lente, ignorant que les femmes et les enfants seraient mis dans l'église pour leur sécurité comme cela fut fait à la Petite-Raon dans les Vosges.**

Annexe à la lettre du 26/11/2007

B. à L. 3 février 2006

Page 1 ... **Les Alsaciens et les Allemands sont innocents de la mort des femmes et des enfants dans l'église d'Oradour sur Glanes. Dans mes écrits il y a suffisamment de preuves qu'il ne s'agit absolument pas d'un massacre, mais d'un accident déplorable dont les maquisards portent l'entière responsabilité, comme pour le drame de Tulle où je me suis trouvé le soir du 8 juin 1944. Quand on parle des pendus de Tulle rares sont les historiens qui évoquent le massacre avec mutilation de 40 soldats allemands par des maquisards F.T.P.F. (des communistes fanatiques) contre lesquels la population civile de Tulle était enragée parce que c'est elle qui a dû payer le prix pour ce massacre "héroïque"**

Annexe à la lettre du 26/11/2007

B. à V. 16 juin 2006

Page 6 **La mise en sécurité des femmes et des enfants dans l'église est confirmée** dans le livre de Pauchou et Masfrand, p. 31 : « ... le Directeur de l'école, Monsieur Rousseu, aurait tenté de faire fuir ses élèves. **Le chef du détachement serait intervenu, déclarant qu'on craignait une escarmouche dans le village et qu'il allait lui-même conduire les enfants dans l'église pour assurer leur sécurité. Une réaction logique et humaine de ce chef.** L'église étant le bâtiment le plus robuste (un bunker) du bourg assurant ainsi une bonne protection des innocents, en cas de contre-attaque maquisarde.

Page 12 **« Je certifie sous la foi du serment que lorsque mes officiers ont appris le drame de l'église d'Oradour, la mort des femmes et des enfants, ils étaient très étonnés, ils se posaient un tas de questions sur le pourquoi et le comment. Qu'a fait Diekman, que lui était-il arrivé ? Si c'est le cas, il passera devant le tribunal militaire pour ce massacre. Ils étaient perturbés. J'ai donc personnellement la preuve que mes officiers n'étaient absolument pas au courant d'un ordre de massacre d'Oradour. »**

Dont acte . Charles Buch, 8 rue de Balbronn, 67200 Strasbourg, le 12 juin 2006.

Annexe à la lettre du 26/11/2007

B. à P. 13 octobre 2006

Page 1 **Le 9 juin 1944, je me suis trouvé à Tulle où les maquisards avaient assassiné 40 soldats allemands et partiellement mutilé ...**

... et j'ai pu entendre des civils révoltés et désapprouvant de telles actions des F.T.P.F., car eux, ils prennent la fuite et c'est la population innocente qui paye le prix à leur place. Résultat de cette action héroïque : 99 pendus sur les 120 prévus et cela grâce à mon ami **Elimar Schneider** de Strasbourg qui **a osé demander à Walter la libération d'un certain Torquebiau. Les deux jeunes gens sont tombés dans les bras l'un de l'autre en pleurant, l'Alsacien botté en uniforme SS et le jeune maquisard. Touché par cette scène, Walter a arrêté les pendants et 21 personnes ont eu la vie sauve grâce à un SS alsacien enrôlé de force comme moi-même , dans cette division.**

... Je pense que si le lendemain la population du coin avait appris qu'à Oradour, il y a 650 victimes par une erreur maquisarde, la population de la région ce serait révoltée contre les excès de zèle des maquisards. On ne pouvait pas se payer ce luxe. D'où des récits non conformes aux faits réels.

Buch à Trésallet 14 octobre 2010

Page 1 **... Oradour est le plus grand mensonge de la deuxième guerre mondiale. Cela vous ne pouvez pas l'ignorer.**

... Que voyez-vous, Monsieur Trésallet ? Et bien vous voyez la preuve que le récit officiel du drame est un faux. C'est aussi clair que ça. Il n'y a donc pas eu de massacre par les soi-disant incorporés de force. Eh oui Monsieur Trésallet, vous le savez aussi bien que moi **! Tous les témoins d'Oradour sont des parjures lors du procès de Bordeaux. J'en ai les preuves.**

Page 2 ... **Je n'ai pas vu tous ces cas de tuerie que vous citez dans votre lettre.** (voir plus loin "La remontée de la Das Reich" – note personnelle) Mais j'ai constaté une chose : si on n'avait pas tiré sur les soldats allemands, il n'y aurait eu aucune représailles sur la population civile. Cela j'en suis témoin.

... Dans votre lettre, vous citez des choses qui sont fausses et qu'aucun Alsacien n'a pu dire ou faire. **Ne criez pas trop vite victoire. Cette affaire n'est pas terminée. Attendons la suite.**

Elimar Schneider :

Ancien SS soi-disant incorporé de force dans la division "Das Reich". Il fréquente les associations d'anciens Waffen SS et a écrit un livre interdit en France mais diffusé dans les cercles néo-nazis Allemands : "*Schneid Beutedeutscher*". (Sadi Schneid, SS Beutedeutscher. Weg und Wandlung eines Elsässers, Askania, Lindhorst, 1979, 267 S) — <http://www.malgre-nous.eu> (les incorporés de force face à leur destins)

Schneider écrit, entre autre, sur le site malgré-nous, en parlant de la "Das Reich": **... la troupe à majorité alsacienne...**

André Hugel de Strasbourg

Prend la défense de Ch. Buch. Il m'a, lui aussi envoyé un courrier volumineux. Il doit être un responsable de l'ADEF.

Extraits des lettres que A. Hugel m'a envoyées
(Les passages en gras ou soulignés le sont par moi)

Hugel à Trésallet 22 octobre 2010

Page 1 ... Il faut combattre le révisionnisme, mais **en utilisant les armes de la vérité et non se laisser guider par de fausses accusations particulièrement odieuses pour les Alsaciens.**

... **Je suis sûr que Mr. Buch n'a jamais tué**, son passé je le connais, **il est incapable de mensonge**, même si vous en doutez ! Vous invectivez Mr. Buch en l'accusant : *combien de personnes avez-vous tué, pendu, massacré ?* Ceci est de bas niveau et ne vous grandit pas. Désolé pour vous !

Vos affirmations que la "Das Reich" se reconstitue avec des volontaires a majorité alsaciens, montre bien combien vous affirmez des contre-vérités. Cela mériterait une accusation de négationnisme.

Votre énumération des crimes de la "Das Reich" est certainement exacte, je n'entrerais pas dans le détail ... (voir plus loin "La remontée de la Das Reich")

Page 2 Vous persistez à traiter les 13 Alsaciens du procès de Bordeaux de volontaires ... **c'est regrettable et encore du négationnisme. Votre haine des Alsaciens vous égare et ne vous permet pas de traiter le sujet avec réalisme , avec vérité.**

P.S. Le verdict du 4/10 où Hébras a gagné va provoquer une réaction que vous ne pouvez imaginer !
Vous verrez !!

Annexe à la lettre à Trésallet 22/10/2010

H. à l'ADEF 08/10/2010

Chers amis,

Le lundi 4 octobre 2010 j'ai reçu le message accablant de notre avocate Maître Anstett m'informant que non seulement les ADEF 67 et 68 étaient déboutés mais qu'en plus ils étaient condamnés à payer 2000 Euros à Mr Hébras.

Nos amis, partis de 1942 à 1944, que nous avons vu porter cet horrible uniforme doivent se retourner dans leurs tombes – pardon – dans leurs fosses communes. J'ai aussi pensé à ces pauvres parents qui ont attendu des années en vain, le retour de leurs enfants. Peu à peu mon moral s'est légèrement amélioré car du lundi au jeudi 7 octobre j'ai suivi sur Arte l'émission phare "Les Alsaciens ou les deux Mathilde". J'avoue que la 4^{ème} partie, de 1942 à 1953 (Oradour) m'a redonné le courage de ne pas abandonner. Quelques Larmes ont aussi coulé !

Non, il n'est pas possible que ce jugement soit définitif. **Comment Mr Hébras peut-il continuer à nous agresser et partant toute l'Alsace, par ses affirmations mensongères.** Le rapport des Renseignements Généraux (préparant le procès de Bordeaux) est pourtant limpide : "les 13 étaient bien des incorporés de Force", victimes d'un crime de guerre. Monsieur Hébras a assisté au procès de Bordeaux (janvier - février 1953) il y était témoin. Il connaissait la vérité (aussi triste soit-elle). Il ne peut pas prétendre qu'il n'était pas informé sur la question. Comment a-t-il pu affirmer en 1992 dans son

opuscule : "parmi les hommes de main il y avait quelques Alsaciens enrôlés soi-disant de force dans les unités SS", puis il enfonce le clou " je porterais à croire que ces enrôlés de force fussent tout simplement des volontaires". Ma conclusion sera claire et sans équivoque : **il faut faire appel – la suite ne pourra pas être plus insultante pour l'Alsace que le verdict du procès le 4 octobre.**

La question pécuniaire n'est qu'un détail: **aucune guerre ne s'est jamais terminée par manque d'argent.** J'espère que vous répondrez présent sur toute la ligne et que les ADEIF 67 et 68 pourront compter sur vous - Merci !

Votre frère dans la douleur André HUGEL

P.S. ... Monsieur **Roland Ries, maire de Strasbourg** s'est exprimé sur France 3 affirmant que **la décision du tribunal ne va pas dans le bon sens, c'est-à-dire celui de la réconciliation entre nos deux provinces.**

Hugel à Trésallet 4 janvier 2011

4. 1. 11

ANDRÉ HUGEL

suppose que vous ezy eu le temps
d'analyser nos courriers du 22.10.10.
Je suppose aussi, comme un homme
courageux, fils d'un résistant qui a
fait de sa vie son engagement, vous
allez prendre position.

Pour vous aider un peu, aussi

4, ROUTE DE MITTELWIHR - 68340 RIQUEWIHR
PORT: 06 79 57 64 15 - EMAIL : office@hugel.com

pour vous faire comprendre l'attitude de la position alsacienne pendant cette tourmente, je joins quelques documents. Vous trouverez aussi la couverture de mon dernier ouvrage où vous apprendrez comment l'Alsace est devenue, légalant, avec l'accord de 83% des élus, une province allemande.

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2011.

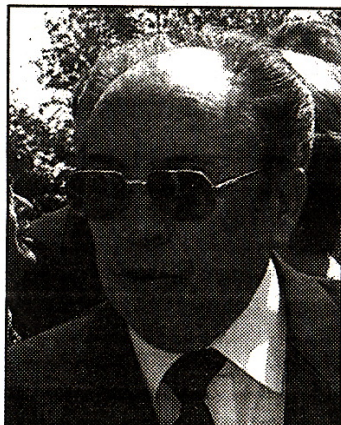


A.D.E.I.F.

Association des Evadés et Incorporés de Force

Raymond Frugier – Maire d'Oradour sur Glane

Il a déclaré : « Il ne faudrait surtout pas remettre en cause 12 ans de réconciliation »



RAYMOND FRUGIER
MAIRE
ORADOUR-SUR-GLANE

«Il ne faudrait surtout pas remettre en cause 12 ans de réconciliation».

Il y a bien eu deux drames, celui d'Oradour et celui des incorporés de force. Je ne souhaite pas commenter cette décision, je préfère adopter une position d'apaisement, car il ne faudrait pas repartir sur les bases et les conséquences du procès de Bordeaux. Il faut respecter la souffrance de part et d'autre. Depuis quelques années, je me rends à Strasbourg pour célébrer la libération de la ville et les élus de la ville assistent aux commémorations du massacre d'Oradour. Je souhaite pouvoir poursuivre dans cette voie. Il s'agissait d'une banale erreur d'édition. Il ne faut y voir aucune remise en cause de l'enrôlement de force des Malgré-nous.

Roland Ries - Maire de Strasbourg

D'après A. Hugel, il s'est exprimé sur France 3 alsace affirmant que **la décision du tribunal ne va pas dans le bon sens, c'est-à-dire celui de la réconciliation entre nos deux provinces.**

Les directives de Lammerding général de la division SS "Das Reich"

Document fourni par Daniel Espinat - ancien du corps franc libération de Tulle

2e SS Pz. Div. «Das Reich»

Le 5 juin 1944

Objet: Mesures contre les terroristes.

Note au LV IIIe Pz. Korps.

Le changement dans la situation des maquis, dans la zone Cahors - Aurillac - Tulle, représente un danger qui, en cas de débarquement, peut avoir des conséquences sur les opérations.

La plupart des terroristes poursuivent des objectifs communistes et de destruction. La population ne les aide donc que sous la contrainte (en particulier les classes riches et les fonctionnaires). Les mesures prises jusqu'ici contre les terroristes n'ont pas eu grand succès parce que ceux-ci ont pu suivre à nouveau sans être inquiétés les troupes qui se retirent. En fait, la population souhaite la disparition des bandes communistes.

Il ne sert à rien de poursuivre les contre-mesures sous la forme de patrouilles renforcées, lancées depuis l'actuelle zone de stationnement. De plus, ce mode d'intervention exige un long temps d'instruction et use les pneus allemands. La division juge nécessaire et seule capable d'apporter le succès, la conjugaison des mesures suivantes:

1 - Une contre-propagande lancée brutalement, et une discrimination des terroristes considérés comme des causes de trouble, cela afin de dresser les populations civiles contre eux. Cette action doit être dirigée par les plus hautes instances compétentes, si possible **simultanément par les canaux allemands et français**. Il convient d'insister spécialement sur l'aide qu'apportent les troupes allemandes dans l'élimination des **bandes**.

2 - Occupation des villes de Cahors, Figeac et Brive par des unités mobiles qui travailleront activement à la lutte contre les bandes, en liaison avec les services du S.D. Les troupes poursuivront leur instruction, tout en envoyant plusieurs fortes patrouilles par jour, pour surveiller le trafic. D'après les résultats des reconnaissances et des interrogatoires, il faudra de temps en temps passer au peigne fin de petits secteurs bien délimités. Il peut être utile de rassembler de temps en temps les trois unités. Il faudra tenir en réserve pour les actions d'une certaine envergure la section de chars et un bataillon (motorisé ou blindé). Le commandement unique de toutes unités engagées reviendra à la 2e S.S. Pz div.

3 - On rassemblera pour le 15 juin, 5 000 hommes suspects dans la zone **Cahors - Aurillac - Tulle et on les enverra en Allemagne**. Les terroristes, d'après les dires de la population civile, ont enrôlé dans cette région les classes **1945 et 1946**. Si l'on évacue ce nombre d'hommes, l'organisation terroriste perdra les éléments qu'il lui faut pour des actions de grande envergure.

4 - On rassemblera au moins **200 camions et 400 voitures de tourisme** dans la région de Cahors - Aurillac - Brive, pour le 15 juin. En cas de débarquement, les terroristes, et les ennemis aéroportés s'empareront de tous les véhicules et mèneront une guerre mobile avec des effets sensibles sur notre situation. Si nous réquisitionnons tous les véhicules qui ne sont pas absolument indispensables pour l'économie, l'ennemi perdra encore une part importante de sa puissance. Les objectifs de l'O.B. West ne peuvent tenir, parce qu'il n'est pas possible, même avec la meilleure volonté des Français, d'envoyer de cette région des véhicules pour un intérêt supérieur, en cas d'invasion.

5 - Libération d'un membre de la famille ou d'un ami prisonnier, en récompense de renseignements (dépôts d'armes, chef de maquis).

6 - Faire savoir que pour tout Allemand blessé, trois terroristes **seront pendus (et non fusillés)** et pour tout Allemand tué, ce



L'assassin en chef, le général LAMMERDING, mort dans son lit.

seront **10 terroristes** .. et passer aux actes...

7 - Surveillance renforcée des transports.

La division est persuadée que grâce à ces mesures, le territoire sera assez pacifié le 15 juin, qu'il n'y aura plus de conséquence pour les opérations en cas de débarquement.

Le nombre des forces engagées est sensiblement plus faible que pour quelques grandes opérations ou des activités incessantes de patrouilles. Il faut seulement que toutes les mesures indiquées soient mises en œuvre avec l'énergie nécessaire. Notamment, il faut absolument occuper Brive.

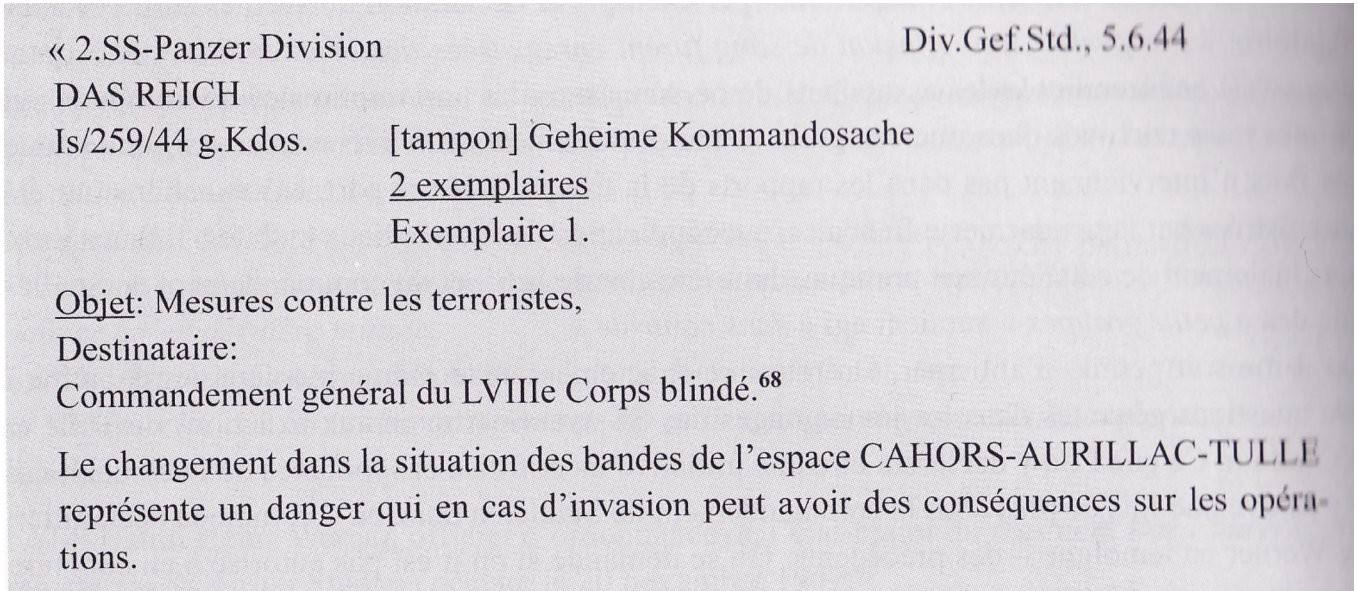
Signé: LAMMERDING
SS Brig Führer

authentification de la note de Lammerding datée du 5 juin 1944 dans

Walter, agent du SD à Tulle

Tome 3 (pages 298 – 299)

Bruno Kartheuser



68 : commandant KRÜGER

Quelle est cette division SS “Das Reich“

Rapatriée du front russe où elle a été décimée, elle se reconstitue en 1944 à Montauban avec entre autres des volontaires alsaciens encadrés par des rescapés du front russe. Sa mission :

- Aguerir les jeunes recrues aux pires exactions, et cela en toute sécurité puisqu'elles sont perpétrées sur des civils.
- Terroriser les populations civiles de façon à ce qu'elles n'apportent plus de soutien aux partisans.
- Pourchasser et réduire la Résistance intérieure de façon à ne pas être pris à revers lors du débarquement des troupes alliées.

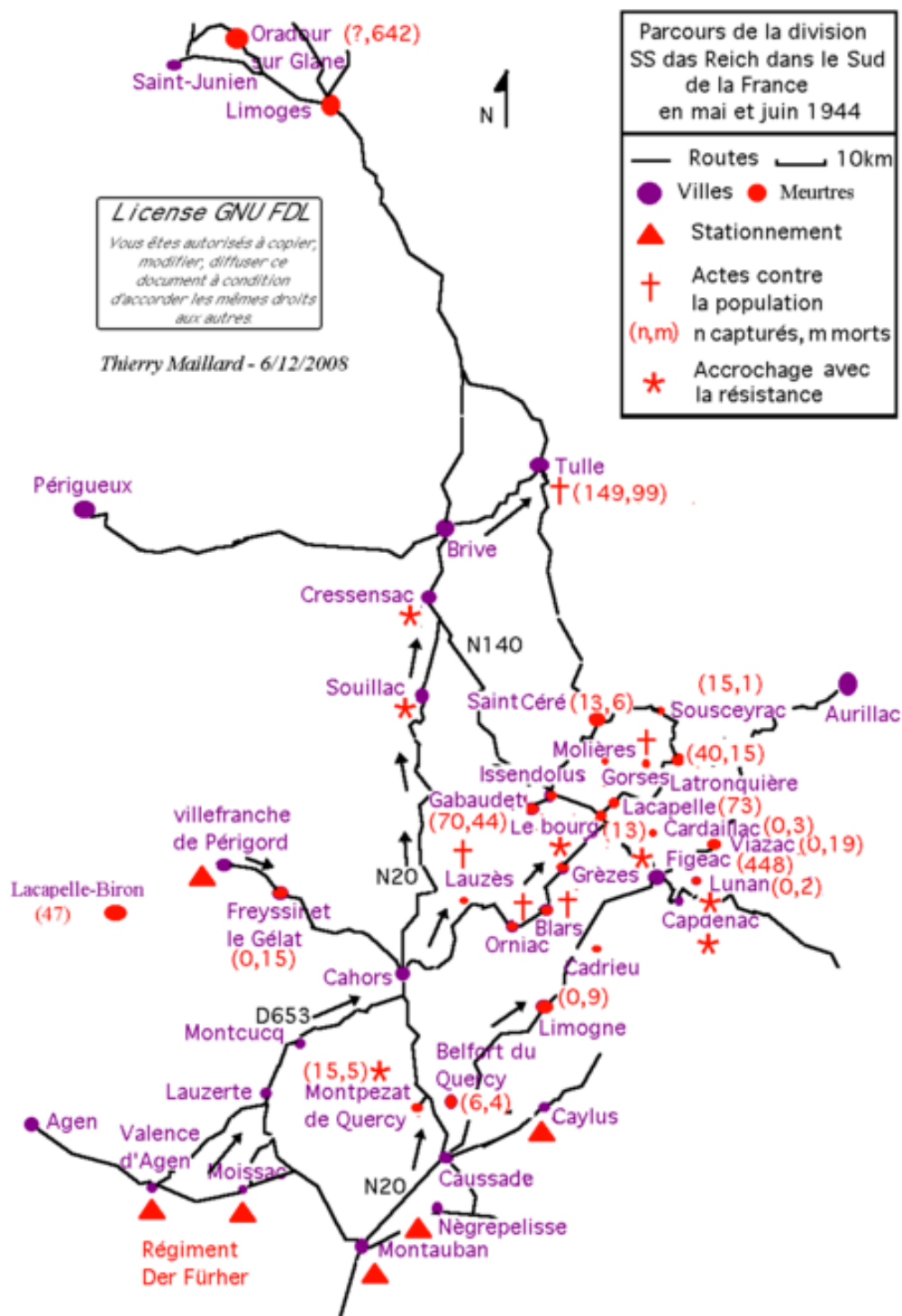
Dès le mois de mai 1944, elle quitte Montauban avec pour mission « épurer le triangle Cahors – Aurillac – Tulle » en appliquant strictement les consignes. Partout où elle passe, elle pend, déporte, fusille les civils et brûle des maisons. Au total, plus de 2000 victimes. Les plus connus de ces crimes de guerre sont :

- Tulle - 9 juin 1944 :
 - 99 pendus
 - 149 déportés dont 101 périront dans les camps.
 - 47 civils tués (dont 1 femme et 2 enfants en bas âge)
 - la veille la Wehrmacht a assassiné 18 préposés à la garde des voies ferrées.
- Oradour-sur-Glane - 10 juin 1944 :
 - 642 personnes assassinés : enfants, femmes, hommes. Le village est détruit par le feu.

Remontée de la division “*DAS REICH*” depuis Montauban

Au total, plus de 2000 victimes civiles.

Parcours dans Sud de la France



2 Mai 1944 -

Montpezat de Quercy

Les SS incendient et pillent plusieurs maisons, tuent 5 personnes et en déportent 15 autres.

4 Mai 1944 -

Belfort du Quercy

6 hommes sont arrêtés: 4 mourront en déportation.

11 Mai 1944

Cabrerets, 1 homme est tué et plusieurs fermes sont détruites. A Lauzès, 2 femmes et 1 homme sont tués.

Latronquière à 6h30. Des maisons sont là aussi brûlées et pillées 1 homme est tué et les éléments choisissent 40 hommes parmi la population dont 15 meurent en déportation.

Souceyrac où 15 hommes sont arrêtés, 1 homme est tué.

Cardaillac (3 mort)

Gorses, Molières, et opèrent avec la même stratégie pratiquant pillages, arrestations voire déportations.

Le Bourg où 13 hommes, après violences, sont arrêtés.

Lacapelle Marival. Tous les hommes, de 16 à 60 ans, sont regroupés sur la place du village. 73 sont sélectionnés. Pendant quelques jours ils subiront violences, tortures, exécutions sommaires. A partir du 21 Mai, les officiers, au hasard, envoient les prisonniers :

-A Compiègne et les camps de concentration

-A la pépinière et le travail forcé en Allemagne.

Saint-Céré, 55 personnes dont 39 juifs sont arrêtés, 6 hommes sont tués durant la rafle.

12 mai 1944

Figeac La rafle sauvage commence. Les otages iront tous à Paris, puis les juifs seront déportés à Auschwitz (un seul survivra). Les autres seront internés à Compiègne puis à Neuengamme (5 s'évaderont et 6 mourront en déportation).

Gramat, 11 juifs sont arrêtés.

Bagnac-sur-Célé, 2 femmes et 1 homme sont tués ;

Lunan, il y a également 2 mort.

Entre le 11 et 12 mai plus de 800 personnes sont arrêtées et regroupées à la Caserne des Dragons. Certaines sont emprisonnées après tortures et chantages, d'autres sont directement fusillées. Parmi elles 540 sont déportées (à Neuengamme et à Dachau) et un nombre conséquent d'entre elles contraintes au travail en Allemagne.

Saint-Félix est la commune la plus durement éprouvée au cours de cette rafle. 4 hommes, dont le seul tort était de se trouver sur la route de la colonne nazie, sont abattus. Sans autre raison, dans un champ, les SS mitraillent un père puis tirent au canon sur les autres membres de la famille (les parents et 3 jeunes enfants sont exécutés). Ce jour-là, à Saint-Félix, se sont 9 personnes qui trouvent la mort. Ces deux journées de terreurs ont fait 29 morts dans le Lot. Ils pillent ensuite St-Félix.

Au Rastel, lieu-dit environnant le petit bourg, ils fusillent Paul Rives et Auguste Carrayrou. Dans un champ voisin, la femme de celui-ci se repose sous un pommier avec ses trois enfants âgés de 8 à 13 ans. Les SS les bombardent presque à bout portant. La famille est atteinte de plein fouet et les corps déchiquetés.

21 Mai 1944 :

Frayssinet-le-Gelat. Les soldats pendent à un balcon Madame Pailhès et ses deux nièces, Mesdames Balet et Baudourès, qui vivent avec elle dans la maison dite "Lugan". Cette maison est brûlée et le corps de la vieille femme est jeté dans le brasier.

Des officiers opèrent alors un tri parmi les hommes. 10 sont définitivement sélectionnés. A 21h, alignés par groupe de cinq devant l'église, tous ces hommes sont fusillés.

Le 1er Juin,

Caylus ripostent, tuent des civils (9 morts au total, assassinés ou fusillés) dans les communes: Limogne, Cadrieu et Frontenac.

Cette colonne stoppe à Figeac le 1er Juin et 2 Juin. Dès l'aube, elle repart en direction de Gramat.

Planioles, 2 jeunes gens sont arrêtés, 10 maisons et 8 granges brûlées.

Camburat, **Lissac**, **St-Bressou** et **Fons** 24 maisons et 15 granges sont au total brûlées, un cheptel est détruit; des arrestations et des pillages ont été aussi effectués. Les éléments de la "Das Reich" encerclent pour la deuxième fois le village de **Terrou**. Les SS mettent le feu à une dizaine de bâtisses, en commençant par le clocher, avec des grenades incendiaires.

Le 3 Juin

Le Cayla, **Viazac** et **Bagnac** 19 lotois fusillés.

Le 9 juin

Bretenoux 19 civils sont abattus, **Gagnac** et **Girac**.

Cabreret 1 mort et des fermes détruites

Le 8 juin, les jeunes résistants qui se rassemblent dans la ferme de **Gabaudet (Issendolus)**, sont surpris et encerclés. 4 civils et de nombreux résistants sont massacrés.

9 juin 1944

Tulle : - 99 pendus
- 149 déportés
- 47 civils tués.

En Corrèze la liste n'est pas exhaustive. On peut citer **Sainte Fortunade** – **Chamboulive** – **Le Lonzac** - **Seilhac** ...

10 juin 1944

Oradour sur Glanes : - 642 morts (enfants – femmes – hommes)
- Le village est totalement incendié

30 juin 1944

Gourdon : 22 otages capturés sont fusillés à Boissières

Le 13 août 1944, au cours de leur repli après la bataille de Normandie :

Tourouvre (Orne) Des SS de la "Das Reich" massacrent 18 personnes et incendient d'une partie de la ville.